

Le 16 Mars 2016

Source : www.businessimmo.com

BUSINESS
IMMO

◀ La ville d'Auxerre choisit Ubigreen pour maîtriser l'énergie de ses bâtiments communaux

16.03.2016



En direct du **Mipim** (Cannes) - Dans le cadre du Plan climat énergie territorial, la ville d'**Auxerre** a choisi **Ubigreen** pour mettre en place un suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics de la ville afin d'atteindre un objectif de maîtrise de l'énergie : réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020.

Le patrimoine auxerrois représente 280 000 m² dont 220 000 m² chauffés, soit 300 bâtiments sur 200 sites. Les bâtiments accueillent des usages très diversifiés (administratif, économique, scolaire, sportif, technique, culturel, associatif etc.) avec des typologies constructives diverses d'où la nécessité de mettre en place un système de télérelève des bâtiments communaux pour contrôler et surtout optimiser les fluides énergétiques de ces sites.

Ce suivi multi-fluide a pour objectif de connaître précisément les consommations du patrimoine afin de les analyser d'un point de vue énergétique (kilowattheures, m³ fuel, m³ eau), financier (euros) et environnemental (CO₂, NO_x etc.).

La ville d'Auxerre souhaite se doter d'un outil de télérelève des différents compteurs de fluides (électricité, eau, gaz etc.) de ses équipements publics comprenant l'installation, la fourniture et la maintenance du matériel de télérelève ainsi que d'un logiciel de pilotage énergétique nouvelle génération, Ubigreen Performance, pour améliorer la performance énergétique de son patrimoine.

Samson Dornbusch, directeur commercial chez Ubigreen, est fier de la confiance accordée par la ville d'Auxerre : « Grâce à des capteurs installés dans les bâtiments communaux mais aussi grâce au logiciel de gestion énergétique Ubigreen Performance, la ville d'Auxerre pourra suivre en temps réel ses consommations énergétiques pour y repérer des dysfonctionnements et/ou des surconsommations via des tableaux de bord entièrement paramétrables, ce qui lui permettra d'économiser entre 10% et 30% de sa facture énergétique ».